

## Questions à ...

### **Pascal Pretot,**

directeur de la Boutique de gestion  
de Côte d'Or



*Cette année, c'est la Boutique de gestion de Côte d'Or qui organise le concours Talents pour la région Bourgogne, une initiative qui vise à encourager la création d'entreprise et son accompagnement.*

#### **Quel est le profil du participant au Concours Talents ?**

Il n'y a pas de profil particulier. Tout créateur peut participer au concours Talents. Son organisation par catégorie (artisanat et commerce, services, innovation technique et technologique, économie sociale...) permet la diversité des candidats.

#### **Et quelles sont les conditions d'inscription ?**

Avoir créé l'entreprise entre le 1er janvier 2007 et le 31 mars 2008 et avoir été accompagné par un organisme d'aide à la création d'entreprise. Cette condition marque le souhait de valoriser l'accompagnement dans le processus de création d'entreprise, qui favorise la pérennité des entreprises, et également la volonté partenariale avec les autres structures d'accompagnement (Chambre de Commerce, Chambre de Métiers, Pôle d'économie solidaire...).

#### **En moyenne, combien de participants s'inscrivent en Côte d'Or ? Y a-t-il eu des lauréats depuis la création du concours ?**

Une vingtaine de participants de Côte d'Or concourent et depuis l'origine, neuf créateurs d'entreprises de Côte d'Or ont été lauréats.

#### **Concrètement, que faut-il faire pour participer à ce concours ?**

Pour participer, il suffit de compléter un dossier d'inscription, disponible sur le site Internet du concours Talents ou dans l'une des Boutiques de gestion de Bourgogne. Rappelons qu'il s'agit d'un concours régional, avec un jury qui va prendre en compte, entre autre, le parcours personnel et professionnel du créateur, sa motivation, sa capacité à entreprendre, la viabilité économique du projet, sa capacité de développement... Enfin, les lauréats régionaux gagnent la possibilité de concourir au niveau national et se voir décerner leur prix au Sénat.

#### **Quel est votre rôle dans ce concours ?**

Les Boutiques de gestion sont initiatrices et organisatrices du concours Talents. Pour 2008, c'est la Boutique de gestion de Côte d'Or qui organise le concours pour la région Bourgogne. Rappelons aussi le rôle des partenaires traditionnels du concours, privés et publics, qui dotent les prix (Conseil Régional de Bourgogne, Macif...). Des prix qui vont de 1 500 à 10 000 euros pour les lauréats.

*Propos recueillis par Violaine Dusch*